

Château, étang et manoir à Andrezé



Visorando

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Agréable circuit dans la campagne d'Andrezé, vous permettant de découvrir l'Étang de la Couderaire, les ruines du Château des Hayes Gasselin ainsi que le manoir de la Chaperonnière.



Randonnée n°5003684

Durée : 3h45

Difficulté : Moyenne

Distance : 12.76km

Retour point de départ : Oui

Dénivelé positif : 51m

Activité : A pied

Dénivelé négatif : 53m

Point haut : 109m

Commune : Andrezé (49600)

Point bas : 66m



TOURISME ET DÉVELOPPEMENT
EN VAL DE LOIRE

Description

(D/A) Départ Place du Clocher près du parking de l'église d'Andrezé, suivez le balisage Blanc.

Empruntez la Rue de la Poste. À l'intersection, continuez tout droit dans la Rue du Pontreau.

(1) À la deuxième intersection, dirigez-vous à droite dans le Passage de la Vallée de la Noue.

Bifurquez à gauche vers la Rue d'Anjou, dirigez-vous à droite puis rattrapez la Rue du Pont Marais que vous suivez à gauche jusqu'à la sortie du bourg.

Au calvaire, empruntez le sentier sur la droite puis virez à gauche pour contourner la station d'épuration. Retrouvez plus loin la route goudronnée : vous apercevez sur votre droite les ruines du Château des Hayes Gasselin.

(2) Tournez à droite puis continuez pendant 300 m environ. Prenez à gauche dans le chemin, ne continuez pas sur le sentier. Contournez le Bois de la Marotière par la gauche et bifurquez à gauche pour rejoindre le Bois Vieu, que vous traversez.

(3) Dirigez-vous à droite vers l'Étang de la Couderaire que vous contournez entièrement. Passez le lieu-dit du Bois Ham sur votre droite.

(4) Traversez la route **prudemment** puis continuez dans le sentier juste en face. Obliquez sur votre gauche avec le sentier pour rejoindre le lieu-dit Grand Bois d'Asnières. Retrouvez la route goudronnée, traversez la D91 **prudemment** puis filez à travers l'exploitation agricole jusqu'à la prochaine intersection. Bifurquez à droite à travers champs et allez jusqu'à la route goudronnée.

(5) Tournez à gauche sur la route goudronnée que vous longez prudemment pendant près d'un kilomètre en passant sous des lignes électriques.

(6) À l'embranchement en triangle, poursuivez à gauche et traversez le Ruisseau de l'Étang. Vous apercevez sur votre droite le Manoir de la Chaperonnière.

(7) Filez à gauche dans le chemin pendant environ 800 m. Au prochain embranchement, obliquez deux fois sur la droite pour atteindre le Ruisseau de la Goupillièvre que vous longez sur la gauche pendant 150 m environ.

Points de passages

D/A Place du Clocher près de l'Église Saint-Pierre

N 47.170524° / O 0.95484° - alt. 97m - km 0

1 Carrefour de la boucle

N 47.172919° / O 0.95386° - alt. 89m - km 0.28

2 Bifurcation à droite

N 47.175571° / O 0.935693° - alt. 108m - km 1.98

3 Étang de la Couderaire

N 47.175212° / O 0.921248° - alt. 97m - km 3.33

4 Traversée de route

N 47.177249° / O 0.915938° - alt. 102m - km 4.54

5 Jonction voie goudronnée

N 47.18943° / O 0.915835° - alt. 90m - km 6.45

6 Embranchement en triangle

N 47.196381° / O 0.924884° - alt. 78m - km 7.52

7 Manoir de la Chaperonnière

N 47.197182° / O 0.929526° - alt. 70m - km 7.9

8 Ruisseau de la Goupillièvre

N 47.190928° / O 0.938778° - alt. 95m - km 9.02

9 Route X Chemin de Jallais

N 47.188946° / O 0.946237° - alt. 103m - km 9.66

10 Bifurcation à gauche

N 47.183598° / O 0.945996° - alt. 108m - km 10.62

11 Virage en épingle

N 47.182196° / O 0.942245° - alt. 106m - km 10.96

12 Calvaire

N 47.175859° / O 0.950999° - alt. 97m - km 11.95

13 Rue du Pontreau

N 47.174672° / O 0.952139° - alt. 97m - km 12.24

(8) À la croisée des chemins, dirigez-vous à droite et poursuivez en lisière de bois. Contournez-le sur la droite jusqu'au Chemin de Jallais.

(9) Tournez à gauche sur la route goudronnée. Dans le virage de cette route, bifurquez sur la gauche dans le chemin puis virez deux fois à droite en bordure de champ.

(10) Virez à gauche et poursuivez pendant 300 m jusqu'au virage en épingle.

(11) Continuez à droite à travers champs pendant environ 1 km.

(12) Au calvaire, tournez à gauche dans le chemin derrière les pavillons, faites 80 m et bifurquez ensuite à droite entre les pavillons. Traversez la Rue de la Besnardière, filez tout droit dans le chemin jusqu'à retrouver la Rue du Pontreau sur la droite.

(13) Suivez cette rue à gauche.

(1) Continuez tout droit jusqu'à la Place du Clocher près du parking de l'église d'Andrezé (**D/A**).

Informations pratiques

29 % de voie goudronnée.

A proximité

Étang de la Couderaire : d'origine très ancienne, cet étang de 10 hectares présente un cadre paisible et agréable pour tous les pêcheurs et les promeneurs. Un espace équipé de tables accueillera pique-niques et goûters.

Manoir de la Chaperonnière : en 1832, Jacques-Joseph de Cathelineau, fils du général vendéen Jacques Cathelineau y est assassiné par les gendarmes de Louis-Philippe Ier, au cours du soulèvement royaliste en faveur de la duchesse de Berry. Le château en ruine est vendu à la famille Louis Courtois de Beaupréau, vers 1850, pour en faire une résidence de campagne. Le manoir est en partie restauré et restera dans la famille Courtois jusqu'en 1978, l'année où il sera classé au titre des Monuments Historiques.

Château des Hayes Gasselin : l'édifice est érigé aux XIV^e et XVI^e siècles. Constitué d'une forteresse entourée de douves, dont il ne reste aujourd'hui que des ruines, le château comportait une chapelle. Il est détruit en 1794 par les soldats républicains. Le château sera inscrit aux Monuments historiques par arrêté du 16 février 1970.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-chateau-etang-et-manoir-a-andreze/>

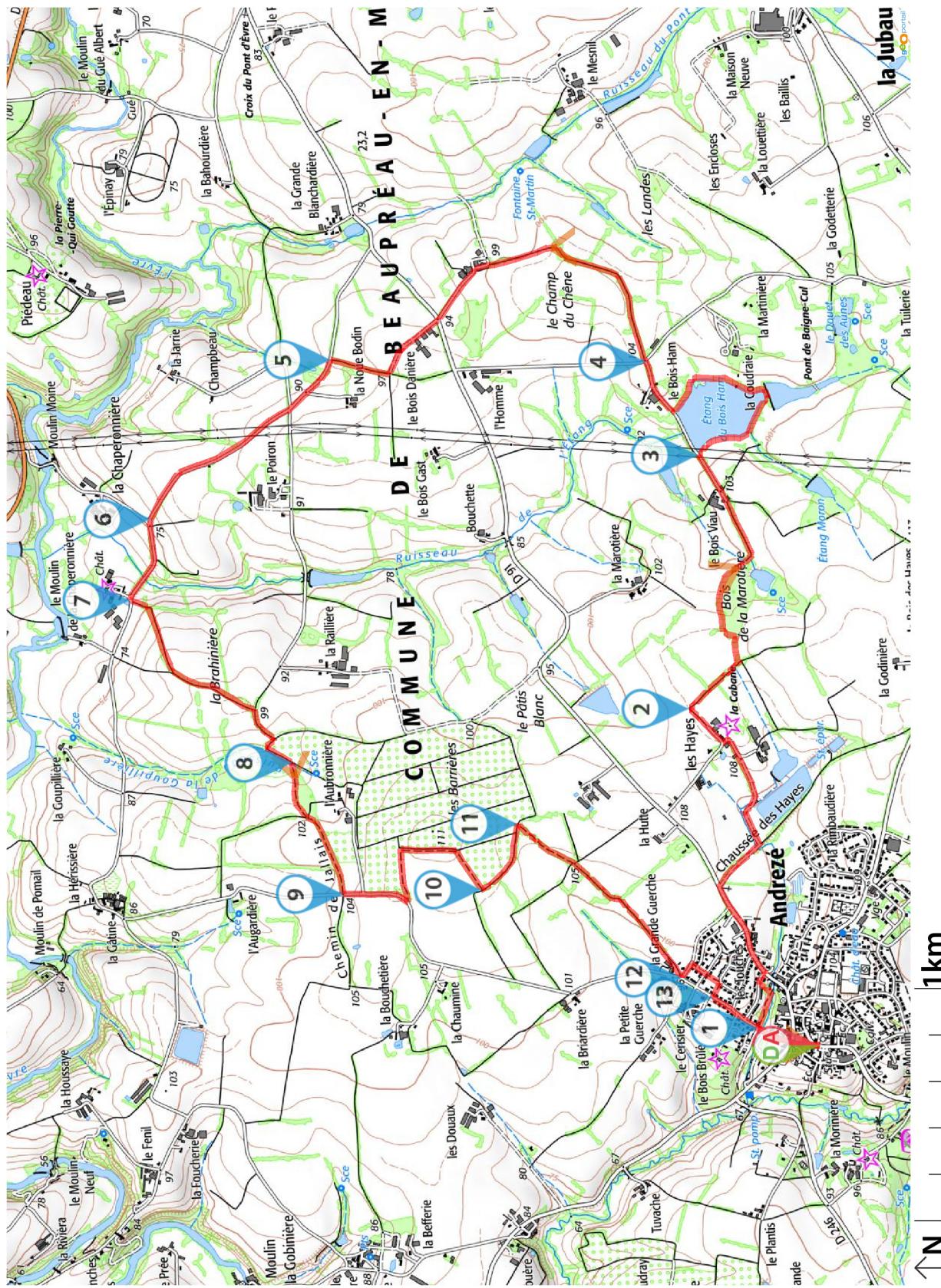
En savoir plus : ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

 **D/A Place du Clocher près de l'Église Saint-Pierre**

N 47.170527° / O 0.954829° - alt. 97m - km 12.76

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

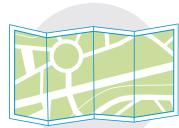
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



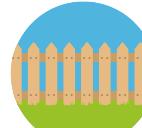
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.